

## NOMINATION DE RENAUDE LAPOINTE AU SÉNAT

Mademoiselle Renaude Lapointe, membre de la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies a été nommée au Sénat canadien au début de novembre.

Née à Disraëli (Québec) Mlle Lapointe a été journaliste pendant 31 ans avant de devenir membre de la Fonction publique fédérale où elle était chargée de l'information au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Au cours de sa longue et brillante carrière de journaliste, on la retrouve de 1939 à 1959 au quotidien *Le Soleil* de Québec; de 1953 à 1955, elle fut correspondante à Québec pour le magazine *Time* et attachée au Service international de Radio-Canada. Elle travailla par la suite au journal *La Presse* de Montréal, le plus grand quotidien français d'Amérique, où elle fut la première femme à faire partie de l'équipe éditoriale.



*Le sénateur Paul Martin, leader du Gouvernement au Sénat, et le sénateur Renaude Lapointe photographiés après la cérémonie d'assermentation le 18 novembre.*

Siégeant présentement à la Commission des Questions sociales, humanitaires et culturelles de l'Assemblée générale des Nations Unies, mademoiselle Lapointe est revenue à Ottawa le 18 novembre pour la cérémonie d'assermentation à son poste de sénateur; elle continuera toutefois à participer à la session de l'ONU jusqu'à la fin de l'Assemblée, en décembre.

"Durant la plus grande partie de ma vie, a déclaré Mlle Lapointe au cours d'une interview aux Nations Unies, j'ai été identifiée comme Renaude Lapointe, journaliste, et je le resterai jusqu'à la fin de mes jours". Puis elle a ajouté: "Je crois que le

premier ministre et le ministre de l'expansion régionale qui s'occupe des affaires du Québec dans le Cabinet fédéral, souhaitent que j'incite les Québécoises à s'intéresser à la politique; elles sont en effet très peu nombreuses dans ce domaine. Si j'avais moi-même 40 ans, je briguerais les suffrages au Parlement."

## LE RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL DES ARTS

Dans son quatorzième rapport annuel, le Conseil des Arts constate que la situation financière de beaucoup de nos grandes entreprises artistiques s'est raffermie, mais rappelle que les artistes constituent toujours "une minorité économiquement faible".

Le rapport, déposé récemment au Parlement par le secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier, donne la liste des bourses et subventions accordées par le Conseil en 1970-71, compare les chiffres de l'année avec ceux des années antérieures, et fournit des précisions sur l'aide accordée par le Conseil aux arts, aux humanités et aux sciences sociales.

Les dépenses du Conseil se sont élevées à 32.6 millions de dollars en 1970-71, contre 30 millions l'année précédente. Pour l'année en cours, son budget est de 34.9 millions. Les deux principaux postes de dépense, soit les humanités et les sciences sociales (\$19.4 millions) et les arts (\$10.4 millions), accusent une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Le Conseil finance aussi la Commission canadienne pour l'UNESCO et assure la mise en oeuvre d'un programme d'échanges culturels pour le compte du Gouvernement du Canada.

Le Conseil et certains gouvernements provinciaux ont aidé les grandes entreprises de spectacles à réduire les déficits accumulés au cours des années. A cette fin, le Conseil a octroyé des subventions spéciales de \$350,000, tandis que les Gouvernements de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse et surtout de l'Ontario ont versé plus d'un million de dollars,

## NOUVELLE FORME D'AIDE

Au chapitre de l'aide directe aux artistes, le Conseil a rétabli ses bourses de travail libre, destinées aux artistes ayant déjà un certain acquis, et a institué une nouvelle forme d'aide: les "bourses de frais". Soulignant que l'on continue, dans bien des milieux, "à sous-estimer le rôle social de l'artiste et les longs et pénibles efforts que suppose la formation d'un professionnel de l'art", le Conseil cite quelques-unes des doléances exprimées publiquement par certains artistes.

Dans le domaine du théâtre, le Conseil reconnaît que les grandes compagnies régionales constituent toujours "l'armature essentielle de la vie théâtrale canadienne", mais signale que leur suprématie est contestée par un certain nombre de petites troupes